



LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
CENTRE DE RESSOURCES SPORT

Actus'

Professionnalisation

INTERVIEW

mars 2023 #24

### Fédération Française de Cyclisme – Aymeric AVRIL

Chargé de mission Professionnalisation - Direction Technique Nationale FFC - [a.avril@ffc.fr](mailto:a.avril@ffc.fr)

- **Que signifie professionnalisation à la fédération ?**

Il faut savoir qu'en s'intéressant au sujet, il n'y a pas qu'une seule définition de la professionnalisation. Pour certains, cela peut être lié à tout ce qui relève des athlètes de haut niveau, pour d'autres il s'agit de l'emploi et des actions de formation. Dans notre cas, il s'agit de la seconde option. Il est important de se demander si l'on parle de la professionnalisation de la structure, des acteurs, ou encore des activités. Ici, nous avons choisi d'agir sur les trois domaines. Ensuite, il faut délimiter le public visé. Au sein de la FFC, nous avons englobé dans ce terme un public large. En effet, nous souhaitons pouvoir agir prioritairement auprès des dirigeants associatifs, pour les guider et les former sur des enjeux de création et de pérennisation d'emplois. Nous visons également des publics plus larges en rendant formations et les métiers du cyclisme plus visibles.

- **Concernant le contexte, pourriez-vous nous préciser le nombre de salariés, les types de structures, le profil, les types de métiers, les formations / diplômes au sein de la fédération ?**

Au sein de la Fédération Française de Cyclisme, nous rencontrons encore des difficultés à identifier le nombre de salarié.es/professionnel.les dans les structures déconcentrées (clubs, comités départementaux et régionaux).

Après avoir effectué un diagnostic interne, nous avons pu identifier que le **métier d'entraîneur** reste le plus développé au sein des structures territoriales. A contrario, le nombre d'éducateur.trices et d'animateur.trices reste bien trop faible. A l'issue de ce diagnostic, **2 types de métiers ont été identifiés comme prioritaires à développer**, il s'agit des éducateur.trices au sein des clubs, permettant ainsi de développer et diversifier l'offre d'activités, et des agents de développement en comités départementaux, dont l'objectif va être de structurer de manière homogène le réseau territorial.

En ce qui concerne les **formations et diplômes**, la Fédération dispose d'un Institut National de Formation, qui est certifié Qualiopi sur les actions de formations, et les actions de formation par apprentissage. L'Institut dispense des formations d'Etat (BPJEPS et des formations fédérales Activités du cyclisme ; DEJEPS BMX freestyle ; DEJEPS Haut-Niveau ; DESJEPS cyclisme), mais également des formations fédérales (Educateur Fédéral, Animateur Fédéral, Entraîneur Fédéral). Pour compléter certaines formations fédérales, il existe également des formations sur des thématiques spécifiques (Cyclisme santé, mobilité à vélo, Savoir Rouler à Vélo, pilote moto).

- **Depuis quand êtes-vous à la FFC sur les missions de professionnalisation ? Quelles sont vos missions ?**

Je suis entré à la FFC en février 2021 dans le cadre de mon stage de fin d'études, principalement sur des missions liées au Projet Sportif Fédéral. C'est en juillet 2022, à l'issue de plusieurs contrats de courte durée avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports que j'ai été ensuite embauché par la Fédération sur ces missions de professionnalisation, notamment grâce à une aide financière de l'Agence Nationale du Sport pour les Emplois Sportifs Qualifiés (ESQ) sur la professionnalisation.

Jusqu'à présent mes missions étaient principalement liées à la réalisation du plan, notamment autour de la phase de contextualisation, de diagnostic puis de rédaction des actions opérationnelles. Plus récemment, je me consacre, en plus de mes missions sur les autres sujets, à la mise en place des actions prioritaires, notamment de rendre l'information accessible aux dirigeants associatifs en ce qui concerne les aides à l'emploi (financières, juridiques, administratives et en termes de RH), mais également la rédaction des fiches métiers du cyclisme, etc.

- **Quelle est l'origine de la mise en place d'un plan de professionnalisation à la FFC ?**

Le **projet fédéral « Tous en Selle pour 2024 »** de notre Président, Michel Callot et de son équipe, possède un axe fort et transversal sur la thématique de la professionnalisation. Ainsi, dans cette volonté, la Direction Technique Nationale, et notamment Thierry Bedos (Directeur Technique National adjoint au développement et à l'accompagnement territorial) a impulsé une réelle démarche stratégique sur le sujet. En complément de cette volonté, le constat d'un faible taux de professionnel.les dans les structures, ainsi que la réticence et l'inquiétude vis-à-vis de l'emploi chez les dirigeants a bien confirmé l'importance de réaliser un plan de professionnalisation, avec des actions concrètes. Enfin, ma prise de poste en juillet dernier, a permis à la fédération de lancer le travail de diagnostic, et donc de me consacrer à ce sujet.

- **Quelles sont vos grandes actions dans ce plan ?**

Le plan de professionnalisation de la FFC met en avant **25 actions opérationnelles, qui sont regroupées dans quatre objectifs principaux :**

- 1<sup>er</sup> objectif « **Observation et suivi professionnel** » : actions sur la réalisation d'enquêtes métiers/métiers auprès des professionnels, et également des structures territoriales FFC.
- 2<sup>ème</sup> objectif « **Accompagnement des territoires** » : peut-être le plus important. On y retrouve des actions pour acculturer et accompagner les dirigeants associatifs à la démarche de professionnalisation de leur structure.
- 3<sup>ème</sup> objectif « **Métiers et besoins d'emplois au sein de la Fédération Française de Cyclisme** » : on intègre notamment la réalisation de 6 fiches métiers du cyclisme, des actions liées également à l'identification et l'accompagnement des femmes intéressées par les métiers et formations du cyclisme.
- 4<sup>ème</sup> objectif « **Moyens de déploiement du plan de professionnalisation** » : actions liées à la communication du plan et des actions de ce dernier, mais également la création de la rubrique dédiée à la professionnalisation sur le site internet de la FFC (Professionnalisation des structures FFC - Fédération Française de Cyclisme), ou encore les actions liées aux formations du cyclisme (Diplôme d'Etat, formations fédérales...).

- **Comment allez-vous déployer vos actions ?**

Nos actions se déploient et vont se déployer selon un calendrier fixé en amont sur les années 2023 et 2024, en débutant tout d'abord les actions prioritaires pour la Fédération.

- **Avec qui travaillez-vous sur ces enjeux aux niveaux national et territorial ?**

En fonction de chacune des actions, différents services seront mobilisés pour œuvrer, tels que la Direction des Services informatiques, le service Développement (notamment autour de la thématique de la féminisation), l'Institut National de Formation, la Communication, mais également le service de la Performance et du Haut-niveau. Les comités régionaux, départementaux, et les clubs sont également mobilisés sur le sujet sur une majorité d'actions. Enfin, nous travaillons avec des acteurs extérieurs, qui nous fournissent ou pourront nous apporter une expertise précise sur certains sujets, notamment autour de la réglementation juridique de la constitution d'un emploi.

- **Comment accompagnez-vous le réseau à se structurer ?**

L'ensemble des 25 actions ont pour objectif de **mieux structurer le réseau sur le plan territorial**. Certaines actions auront des résultats à court terme telle que l'action 4 « Informer les élus sur les enjeux et moyens liés à la professionnalisation » et d'autres sur un plus long terme, comme par exemple, l'action 14 « Renforcer le réseau territorial, pour identifier les profils féminins pouvant rejoindre les métiers et formations du cyclisme ». A travers ces différentes actions, nous devrions être en mesure, du moins c'est l'objectif, d'observer une meilleure structuration professionnelle pour la fédération.

- **Sur quels réseaux vous appuyez-vous ? Mobilisez-vous le DLA ?**

Dans la mise en place de nos actions, nous souhaitons collaborer (ou bien c'est déjà le cas) avec des acteurs extérieurs. En effet, le Réseau Profession Sport et Loisirs nous permettra de proposer des services d'accompagnement administratifs, RH ou juridiques aux structures territoriales qui souhaitent employer. Nous prenons également appui auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) à travers la valorisation de la documentation existante en lien avec la professionnalisation et du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Le DLA est un dispositif qui n'était pas très connu jusqu'à ce jour au sein de la FFC. Lors de l'écriture du plan, nous avons mis en avant l'objectif de mieux orienter nos structures vers cette démarche d'accompagnement (à travers l'action 6).

Nous travaillons également avec l'AFDAS, qui va nous permettre de prendre en charge les coûts pédagogiques des dirigeants dans la mise en place de notre parcours de « formation du dirigeant employeur », qui sera très prochainement proposé. Enfin, nous nous appuyons également sur les formations mise en place par le COSMOS, en les rendant plus visible auprès des structures FFC, et qui pour certaines, feront parties de notre parcours de « formation du dirigeant employeur. »

- **Commentaires**

N'hésitez pas à consulter notre plan de professionnalisation et nos actions directement sur la rubrique dédiée : **Professionnalisation des structures FFC - Fédération Française de Cyclisme.**

Vous pouvez également me contacter pour toute question : a.avril@ffc.fr